magazine INFOS Saint-Martin

N° 312 Octobre 2019

P 6-7 30 ans d'amitié avec Markgröningen

Rentrée scolaire

P 4-5

Accueil mutualisé

P 8

Anthony Joubert au CDC

P 12

La Foulée de la Crau aura lieu le samedi 5 octobre

Sommaire

4 à 7 C'est d'actu

Retour sur la rentrée scolaire

Le 30e anniversaire du Club de Jumelage Saint-Martin de Crau / Markgrôningen se prépare

8 à 9 Zoom sur

L'avenue Saint-Roch fait peau neuve

L'Ecomusée et le Rétromusée mutualisent leurs accueils

Hommage à Georges Accarie

S'inscrire sur les listes électorales ou déclarer un changement d'adresse

10 à 12 Vivre ensemble

Déjà la 4e édition du Salon du Jeu Vidéo

Une édition de la Foulée de la Crau tournée vers la solidarité

Anthony Joubert sur les planches du Galet

Les Rencontres Photographiques animalières et de nature s'enrichissent

14 à 15 Portrait

Johan Raux

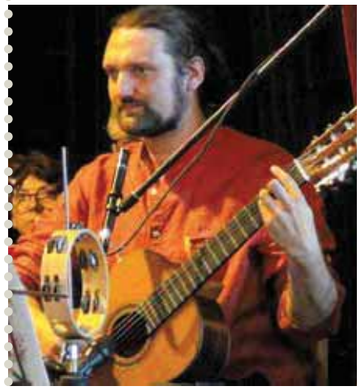

17 à 20 Retour en images

22 à 23 Agenda

Vendredi 18 octobre, redécouvrez les plus grands tubes de Jean-Jacques Goldman avec le spectacle "Chansons pour veiller tard"

Services

Numéros utiles :

Mairie 04 90 47 17 29
Bureau d'Information Touristique 04 90 47 98 40
Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Espace Emploi 04 90 47 38 81
CCAS 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia 04 90 47 95 56
MCN 04 90 55 12 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC 04 90 47 06 80
CSO 04 86 52 03 30
Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
Police Municipale.....04 90 47 95 52
Gendarmerie 04 90 47 25 11
Centre de Secours .....18 ou 15
ou 04 90 54 54 90

Médecin de garde 15
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Pharmacies de garde

Du 27 septembre au 4 octobre :
Pharmacie des Alpilles,
10 avenue des Alpilles

Du 4 au 11 octobre :
Pharmacie des Manades,
66 avenue de la République

Du 11 au 18 octobre :
Pharmacie de la Crau,
7 avenue de la République

Du 18 au 25 octobre :
Pharmacie Nicolau-Sabadie,
rue Faraman

Du 25 octobre au 1er novembre :
Pharmacie des Alpilles,
10 avenue des Alpilles

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42 / communication@stmartindecrau.fr
Maquette : Thierry Sancho - Photos : titchia Laetitia - Michel Bacquet - Jacques Bournon - Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille
Distribution : association ACTUS - Tirage 6 900 ex.

édito

Maintenir un partenariat étroit

Début septembre, le Major Christian Gonzalez, Chef de la brigade locale de Gendarmerie, tirait sa révérence après plus de 35 années consacrées à la protection et à la sécurité des citoyens, dont quatre au service des Saint-Martinois. Je tenais à saluer cet homme de terrain et surtout de valeurs, aux grandes qualités professionnelles et humaines.

En parallèle, la Mairie vient de recruter un nouveau Chef de poste de la Police Municipale (PM). Il succède à Jean-Jacques Cozzolino, ayant également fait valoir ses droits à la retraite. Eddy Baudry arrive de Pau, où il dirigeait 53 agents de la PM. Lors de sa prise de fonction, il a tenu à souligner que la PM était pour lui une véritable vocation et qu'il était attaché aux valeurs de probité, d'abnégation et de courtoisie qui incombent à tout agent.

Comme je le ferai avec le futur Chef de brigade de la Gendarmerie, qui sera bientôt nommé, je lui ai demandé de veiller à maintenir la collaboration étroite qui existe entre les militaires et nos policiers municipaux. Pour une commune comme la nôtre, avec ses 22 000 hectares de superficie, il s'agit d'un enjeu essentiel.

Le mois dernier, nous avons notamment déploré des braquages ciblés sur notre commune, pour lesquels une enquête est en cours.

La sécurité des personnes et des biens est, avant tout, l'affaire des services de l'Etat. Cependant, les élus locaux sont en première ligne et c'est à eux qu'il est demandé de déployer de plus en plus de moyens. A tel point que la police municipale est devenue la 3e force de sécurité du pays et la vidéo protection, tant décriée à ses débuts, est désormais plébiscitée.

Ainsi, l'implication croissante du maire dans la sécurité publique pose la question du partenariat avec les policiers municipaux et les gendarmes. Jusqu'où ce partenariat peut-il aller pour être encore mieux armés contre l'insécurité ?

> ***« (...) l'implication croissante du maire dans la sécurité publique pose la question du partenariat avec les policiers et les gendarmes. Jusqu'où ce partenariat peut-il aller pour être encore mieux armés contre l'insécurité ? »***

A Saint-Martin de Crau, nous avons fait le choix d'aller déjà loin pour notre PM : temps de service élargi, augmentation des effectifs, armement, évolution du parc de vidéo protection…

Tout cela s'inscrit dans le cadre d'une collaboration étroite et constructive avec la brigade, en s'appuyant sur une convention de partenariat récemment renouvelée par le Préfet de Police et appliquée, entre autres, dans le cadre des réunions de coordination bimensuelles.

En juin dernier, lors de la séance annuelle du CLSPD, cet engagement a été salué par le Procureur de la République : *"beaucoup de communes devraient prendre exemple sur Saint-Martin de Crau notamment en termes de démarches et de moyens de prévention"* De son côté, le Chef d'Escadron Gaël Sallio, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Arles, a fait état des statistiques sur la période *"4 cambriolages pour 1 000 habitants sur la commune contre 10 pour 1 000 dans le département…"*.

Pour autant, nous ne nous satisferons jamais de ces résultats. Chaque délit reste un délit de trop et un traumatisme pour les victimes. Ensemble, nous poursuivons donc les efforts engagés afin de prévenir tout acte de délinquance.

Dominique TEIXIER
Maire de Saint-Martin de Crau

Rentrée 2019 : rester dans la même dynamique

Eb septembre 1 514 élèves ont fait leur rentrée dans les établissements élémentaires de la ville. Au collège Charloun Rieu, 1 005 jeunes ont débuté une nouvelle année scolaire et ont fait la connaissance du nouveau personnel de direction. Concernant les écoles, la distribution d'un fruit à chaque enfant pendant la récréation est maintenue malgré la suppression de la subvention de l'établissement national FranceAgriMer.

En plus de différentes réalisations effectuées dans les écoles saint-martinoises, détaillées dans *l'Infos Saint-Martin* de septembre, la rentrée 2019-2020 s'est ouverte avec plusieurs nouveautés, notamment au collège.

Nouvelles affectations

Les jeunes scolarisés à Charloun Rieu n'étaient pas les seuls à faire leur rentrée cette année. L'établissement a en effet accueilli une nouvelle principale, Martine Lorenzetti et son adjoint, Sébastien Hornez. Martine Lorenzetti a commencé sa carrière dans l'Education Nationale en tant que Conseillère Principale d'Education (CPE). Ces 17 dernières années, elle a occupé un poste de direction dans 4 établissements secondaires, à Mâcon, Velaux, La-Fare-les-Oliviers et Salon-de-Provence. Quant à Sébastien Hornez, cette nouvelle affectation est une première en tant que Principal Adjoint. Après une expérience dans le monde de l'entreprise, il rejoint le corps enseignant et la filière professionnelle en 2000, en tant que professeur en Industrie Graphique. Il exercera ses fonctions dans l'académie de Versailles, en zone d'éducation prioritaire, avant d'être affecté à Marseille, au lycée Léonard de Vinci. Tous deux se donnent pour mission de favoriser le bien-être et la réussite des élèves.

Martine Lorenzetti et Sébastien Hornez

"Le passage de relais avec les deux membres de l'ancienne direction, Valérie Auteroche et Patrick Nieto, s'est déroulé dans le courant de l'été, indique Martine Lorenzetti. *Notre souhait est de maintenir une même dynamique de projets pour l'établissement"*. Et son adjoint de poursuivre : *"Les dispositifs mis en place l'an dernier ont été reconduits. Je pense notamment à l'aide aux devoirs ou encore à la promotion des outils numériques. Nous sommes également dans une démarche de développement durable avec l'objectif de réduire progressivement notre consommation de papier, en privilégiant pour cela la communication en ligne, via entre autres la plateforme pédagogique Pronote"*.

La toute nouvelle direction a pu s'approprier le projet d'établissement, effectif jusqu'en 2022, et se familiariser avec les différents équipements et espaces que compte la structure. Parmi eux, le réfectoire a bénéficié d'importants aménagements, qui viennent de s'achever (voir ci-contre).

Maintien du fruit à la récré

En 2018, l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, FranceAgriMer, fusionnait les dispositifs "Un fruit pour la récré" et "Lait et produits laitiers à l'école". Désormais, le programme, auquel la Municipalité est toujours affiliée, instaure plusieurs règles sous la nouvelle appellation "Lait et fruits à l'école". Elles visent à garantir la fraîcheur et la qualité des produits servis aux enfants pendant la cantine. Parmi ces dispositions, des créneaux et lieux de distribution ont été clairement fixés. La pause de 10h et la cour de récréation n'en font plus partie. Le fruit distribué durant ce temps sort donc du dispositif et n'est plus subventionné. Les bienfaits de l'opération "Un fruit pour la récré" étant reconnus par tous, il a été décidé de le maintenir, malgré la suppression des aides.

Les effectifs de la rentrée

Extension du réfectoire

Les travaux du restaurant scolaire du collège Charloun Rieu, entrepris par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, viennent de s'achever après 18 mois de chantier. Ces aménagements ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de 140 places avec la réalisation d'une extension de 155 m². L'agrandissement a amélioré sensiblement la circulation des élèves entre les tables. Par ailleurs, la pose d'un faux plafond sur la totalité de l'espace de restauration, soit 400 m², a permis de renforcer l'isolation phonique et, par extension, de réduire le niveau sonore. La salle du personnel a également été agrandie, réagencée et embellie.

Le saviez-vous ? Le réfectoire accueille, quatre fois par semaine, plus de 800 demi-pensionnaires. Pour ces derniers, le chef de la restauration collective met un point d'honneur à privilégier les produits locaux.

Anniversaire

1989-2019 : le Club de Jumelage avec Markgröningen fête ses 30 ans !

En 2010, lors de la Fête du Printemps avec un groupe folklorique en provenance de Markgröningen. Michèle Clavel, la Présidente du Club de Jumelage saint-martinois, défilait aux côtés des Allemandes (au premier plan, avec la jupe rouge).

En 1989, un jumelage entre les villes de Saint-Martin de Crau et de Markgröningen prenait officiellement vie. A travers une charte commune, elles s'engageaient notamment à favoriser les échanges, dans tous les domaines, et à développer, *"par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne"*.
Depuis, dans chacun des deux pays, des hommes et des femmes se sont fortement impliqués au sein d'un Club de jumelage afin de donner du sens aux promesses passées. Tous œuvrent pour maintenir les liens d'amitié, de respect et de convivialité qui se sont tissés entre les habitants.
Pour ce 30e anniversaire, c'est au tour de notre jumelle allemande d'accueillir les principales festivités (le 25e s'étant déroulé sur notre commune). Une délégation saint-martinoise fera donc le déplacement pour y participer.

Markgröningen et Saint-Martin de Crau partagent bien des similitudes : nombre d'habitants, ancrage du pastoralisme, présence de réserves naturelles et de sites protégés… Pour autant, les ressemblances ne suffisent pas à faire vivre un jumelage. Pour cela, il faut des personnes dynamiques et actives qui multiplient les échanges, les partenariats et les initiatives, individuelles ou collectives, auprès des jeunes et des adultes.
C'est le cas des membres du Club de Jumelage Saint-Martin de Crau / Markgröningen. Depuis trois décennies, ils portent de très beaux projets touristiques, sportifs, culturels ou artistiques, ouverts au grand public ou aux scolaires.
Par exemple, dans le cadre des animations *"Deutsch-Mobil"*, une intervenante a longtemps présenté

la culture allemande aux écoliers (comme en 2013 sur la photo ci-dessus).
Sur ces seuls derniers mois, des collégiens saint-martinois ont passé une semaine à Markgröningen, quatre institutrices et un adjoint y ont poursuivi un échange pédagogique avec leurs homologues germaniques, une délégation officielle a été accueillie lors de la Fête du Printemps, une historienne et archiviste à la mairie allemande y a présenté son livre…
Un moment fort a été la commémoration du centenaire de l'Armistice, en novembre 2018. Le maire actuel de Markgröningen, Rudolf Kürner, a déposé une gerbe au Monument aux Morts (photo ci-dessous). Le 17 novembre prochain, ce sera au tour d'anciens combattants saint-martinois de participer à la commémoration des victimes de guerre appelée *Volkstrauertag*.

La délégation saint-martinoise

Pour ce 30e anniversaire, plus de 50 personnes seront accueillies en Allemagne aux côtés des membres du Club de Jumelage saint-martinois et de sa Présidente, Michèle Clavel. Parmi la délégation officielle, le Maire, Dominique Teixier, sera accompagné de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, de 15 musiciens des Ateliers de la Malle aux Arts ainsi que de 11 véhicules de l'association des 2 CV Dyane de la Crau.
Tous prendront part aux festivités prévues du vendredi 11 au dimanche 13 octobre.

Au programme des festivités

Le programme allemand a été élaboré pour mettre en lumière les différents aspects de Markgröningen : visite de la ville (passant par un centre de rééducation, un foyer décentralisé pour adultes handicapés et un centre scolaire rénové) ; pièce de théâtre ; musique ; danses ; exposition de photographies (également visible à la Médiathèque, voir ci-contre) ; discours des maires et des présidents des clubs de jumelage ; échange de cadeaux ; dîner…
Plusieurs animations, mises en place par le Club de Jumelage saint-martinois, ponctueront bien sûr ces journées : vente de spécialités provençales sur le marché, représentations des Ateliers de la Malle Aux Arts, balades en 2 CV…
Autant de nouvelles pages du jumelage à écrire, en attendant toutes les autres…

Une charte commune

Pour officialiser l'union des deux villes, des festivités ont eu lieu en novembre 1989 à Saint-Martin de Crau et en décembre de la même année à Markgröningen. A cette occasion, des exemplaires de la Charte du jumelage ont été signés par Claude Vulpian et Heinrich Vogel, les anciens maires des deux communes.

Et aussi, à la Médiathèque

Si la majeure partie du programme se déroule à Markgröningen, la Médiathèque saint-martinoise, en partenariat avec le Club de Jumelage, a souhaité célébrer ce 30e anniversaire en proposant divers rendez-vous, tous tournés autour de la culture allemande.

Exposition photographique

Proposée du 14 au 26 octobre, elle s'intitule *"Regards croisés : Saint Martin de Crau - Markgröningen, 30 ans d'amitié"*.

Ciné-rencontre

Vendredi 25 octobre à 18h, une œuvre cinématographique allemande sera projetée sous la mezzanine.

Rencontre avec Claire Beyer

Samedi 26 octobre, à 16h, cette auteure originaire de Markgröningen présentera l'un de ses romans traduit en français, *"Mauvaise herbe"*, et son dernier livre, *"Revanche"*. Ce moment d'échanges sera proposé avec la complicité de Mechthild Fendrich, interprète et Vice-Présidente du club de jumelage allemand.

Apéritif musical

A l'issue à cette rencontre, un récital de piano sera interprété par Lisa Golovnenko, professeur à l'école de musique de Markgröningen.

Entrée libre
Renseignements : 04 90 47 27 49

Zoom sur

Réfection achevée

Durant la période estivale, l'avenue Saint-Roch a fait l'objet d'une réfection complète, subventionnée à hauteur de 55 % par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD13).
Les travaux engagés avaient pour objectif de reprendre les trottoirs et la chaussée sans modifier la configuration de la voie. L'exécution des travaux, confiée à l'entreprise Braja, comprenait deux principaux aménagements. Le premier consistait à créer un cheminement et un passage piétons reliant le nord de l'avenue Saint-Roch et l'entrée de la zone artisanale du Salat. Quant à la seconde réalisation, il s'agissait de la réfection du rond-point situé à l'entrée de la Bergerie du Rousset.
Ces travaux ont aussi été l'occasion d'améliorer la sécurité, notamment au niveau des stationnements proches du stade Marius Combier. Pour cela, le marquage au sol a été repris et un nouveau mobilier urbain a été posé.

Notez-le ! Le coût des travaux s'élève à 280 000 € HT, avec une participation financière du CD13, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement.

Aménagements

Un accueil mutualisé

Depuis le 10 septembre, l'Ecomusée et le Rétromusée disposent d'un accueil unique à l'entrée de la Maison de la Crau. Cette mutualisation a nécessité la mise en place d'une régie municipale, pour la tarification de l'entrée du Rétromusée.
La Maison de la Crau accueille, depuis sa création en 2014, deux espaces muséaux distincts. L'Ecomusée de la Crau, géré par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA), qui met en valeur la richesse ainsi que la diversité du territoire craven, et le Rétromusée, né d'un partenariat entre la Municipalité et la famille Avis, mettant en lumière une riche collection d'objets anciens lui appartenant.
Si la Maison de la Crau est un bâtiment communal (avec des agents d'accueil et d'entretien municipaux), la gestion de l'Ecomusée est associative et celle du Rétromusée privée.
Jusqu'à récemment, l'accueil de chaque espace était distinct. Souhaitant améliorer la prise en charge des visiteurs et d'optimiser les moyens humains et logistiques alloués par la Municipalité, il a été décidé, après concertation, de mettre en place un accueil mutualisé. Pour cela, plusieurs aménagements ont été nécessaires.

Nouvelle tarification

Tout d'abord, les accueils physiques de chaque musée ont fusionné pour ne faire qu'un, mais chaque entité conserve sa téléphonie. L'accueil est désormais situé place Léon Michaud.
Ensuite, les horaires d'ouverture ont été mis en concordance du mardi au samedi, où le public est reçu de 9h à 17h non-stop. L'ouverture du dimanche est actuellement à l'étude.
Le dernier aménagement important a consisté à créer une régie municipale et à proposer une tarification pour le musée de la famille Avis, au profit de la commune. Seuls les visiteurs extérieurs s'acquitteront d'une entrée fixée à 2 € en plein tarif (et 1 € pour les enfants, les écoles et les groupes). Le Rétromusée reste donc gratuit pour les Saint-Martinois. Pour l'Ecomusée, les modalités d'accès sont inchangées.
Notez-le ! Ces nouvelles mesures feront l'objet d'une évaluation en fin d'année.

Renseignements :
04 90 47 02 01 (Ecomusée)
ou 04 86 52 03 46 (Rétromusée).

A retenir

Retrouvez toutes les informations

Georges Accarie nous a quittés

Georges Accarie, peintre autodidacte, s'est éteint le 10 août dernier à l'âge de 95 ans. Pendant plus de 6 décennies, cet artiste saint-martinois de renom s'est entièrement consacré à sa passion.
La notoriété de Georges Accarie avait très vite dépassé les frontières régionales. Son œuvre, comptant plus de 2 100 toiles, était soutenue par de nombreux collectionneurs de France, d'Europe, des États-Unis et du Japon. Les Alpilles, la Camargue, le Ventoux, les champs de lavandes (...) étaient pour lui une source inépuisable d'inspiration.
En 2013, lors du vernissage de sa dernière exposition au Galet, il avait multiplié les anecdotes émouvantes sur ses œuvres, ses enfants, sa rencontre avec son épouse, la sculptrice animalière Liselotte Maïer... Il avait notamment évoqué ses débuts, avant la renommée, lorsqu'il éprouvait de grandes difficultés pour acheter de simples pots de peinture...
Saint-Martinois depuis plus de 50 ans, il y avait établi "Les Courlis", son atelier d'artiste. En 2010, il est devenu Citoyen d'Honneur de la ville. Une distinction qui s'ajoutait à bien d'autres, mais pour laquelle il avait exprimé sa profonde gratitude. Généreux, il aimait faire don de ses tableaux, dont plusieurs à notre Commune.
La Municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches de ce grand artiste, qui restera à jamais l'Ambassadeur du patrimoine provençal à travers le monde.

Enquête publique

Une enquête publique sera ouverte **du 11 octobre au 12 novembre** sur les communes de Saint-Martin de Crau et Arles. Elle concerne la demande de permis de construire, déposée par la société Logiprest, pour la construction d'une plateforme logistique composée de deux entrepôts en zone industrielle du Bois de Leuze, au lieu-dit mas Laurent.
Durant la durée de l'enquête, le dossier complet sera consultable au Centre Technique Municipal (CTM), situé 37 avenue de Plaisance, pendant les heures d'ouverture de la structure. Il sera aussi en ligne, directement sur un site Internet dédié (ou accessible via un lien depuis celui de la Commune).
Par ailleurs, le commissaire-enquêteur, Robert De Greling, recueillera les observations et propositions du public lors des permanences mises en place au CTM, aux dates et horaires suivants : vendredi 11 et jeudi 24 octobre de 9h à 12h ainsi que les mercredi 6 et mardi 12 novembre de 14h à 17h.
Les habitants pourront également adresser leurs remarques et messages par voie électronique.

Site de l'enquête :
www.registredemat.fr/pc-logiprest
Courriel de l'enquête :
pc-logiprest@registredemat.fr
Renseignements : 04 90 47 95 67

Listes électorales

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2020. La date limite pour s'inscrire ou déclarer un changement d'adresse au sein de la commune est fixée au 7 février 2020.

Ces démarches peuvent être effectuées en ligne ou au bureau des Elections, situé à la Maison du Citoyen. Dans les deux cas, il faudra se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture énergétique ou téléphonique (hors portable), avis d'imposition, attestation d'assurance habitation... Si une personne est hébergée, elle devra également présenter la pièce d'identité et le justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi qu'une attestation d'hébergement.
Important ! Lors du dernier scrutin, plusieurs personnes n'ont pas pu voter car elles n'étaient plus inscrites sur la liste électorale (qui est désormais gérée au niveau national et non plus par les services municipaux). Pour éviter de telles situations, les électeurs doivent impérativement interroger leur situation électorale sur Internet ou au bureau des Elections. Aucun renseignement ne pourra être donné par téléphone ou par mail.
Site Internet dédié : service-public.fr
Rubrique "Papiers - Citoyenneté"
puis "Elections"

Brèves

Brocante

Les samedi 12 et dimanche 13 octobre, une brocante s'installera dans la rue de la République de 6h à 19h. Pendant deux jours, les visiteurs et les chineurs auront l'occasion de partir à la recherche de la perle rare parmi les articles proposés à la vente par les exposants : objets d'antiquités, meubles, vêtements, peintures...
Les exposants peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 11 octobre.
Renseignements : 06 34 51 77 51

Salon pour les gastronomes

Samedi 26 et dimanche 27 octobre, le comité saint-martinois du Lions Club vous attend de 10h à 19h, à la salle Mistral, pour son traditionnel rendez-vous automnal : le Salon du Vin et du Goût.
Au programme de cette manifestation qui ravira les gourmets et les gourmands : une quarantaine de stands dédiés au vin mais aussi à de nombreux produits de table raffinés (foie gras, calissons, champagnes, biscuits artisanaux...). Certains en profiteront sans doute pour faire leurs achats en vue du réveillon de Noël... Et tous auront la possibilité de se restaurer sur place à l'heure du déjeuner.
Notez-le ! L'achat d'un verre de vin de dégustation (3 € l'unité) vous donnera droit à participer à la tombola du jour. L'ensemble des bénéfices sera reversé aux œuvres humanitaires du Lions Club.
Entrée libre
Renseignements : 04 90 47 14 20
Site Internet : salongout-lions13310.jimdo.com

Au pays des jeux vidéo

Samedi 19 et dimanche 20 octobre, les salles Mistral et Aqui Sian Bèn accueilleront la 4e édition du Salon du Jeu Vidéo. Comme à son habitude, l'association PxL Organisation met à l'honneur un secteur en perpétuelle évolution en proposant un programme d'animations varié.
Le salon de Saint-Martin de Crau s'est affirmé, sur le territoire du Pays d'Arles, comme le rendez-vous incontournable en matière de jeux vidéo. L'an dernier, il a d'ailleurs battu son record de fréquentation avec près de 3 000 visiteurs comptabilisés.
Lors de l'édition 2019, le public pourra jouer, découvrir, et tester les nouveautés proposées sur les 1 300 m² d'espace disponible.
Pour les nostalgiques, une large place sera donnée au Retrogaming, à savoir les consoles d'époque, ainsi qu'aux bornes d'arcade et jeux musicaux. Les fans de Mario Kart, quant à eux, pourront piloter de vrais bolides radiocommandés, avec caméras embarquées, sur un circuit de 36 m². Ils seront munis, pour cela, d'un pédalier et d'un volant. Un autre espace sera dédié à la vente de jeux vidéo et leurs dérivés, aux initiations à la programmation informatique, à la campagne de sensibilisation à l'addiction au jeu...

Nouveautés et concours

Une grande partie du salon sera consacrée aux créateurs de jeux vidéo et aux dernières avancées dans le domaine de la réalité virtuelle. Ainsi, les visiteurs pourront tester le *Simracing*, un simulateur de course automobile. Ils pourront également aller à la rencontre d'un dessinateur spécialisé dans l'univers du manga et du jeu vidéo. Il exposera ses dernières œuvres et réalisera des portraits personnalisés à la demande. Par ailleurs, après le succès de l'année précédente, un concours de Cosplay sera organisé tout au long du week-end.
N'oublions pas les 16 consoles PS4 qui seront mises à la disposition du public durant les deux jours. Chacun pourra se défier au célèbre jeu *Fortnite* et les meilleurs joueurs remporteront des lots !
Enfin, pour la 4e année consécutive, les étudiants de l'IUT d'Arles participeront au concours "Jeunes créateurs" portant sur la création d'affiches et de courts métrages. Les réalisations seront dévoilées lors du salon et les visiteurs voteront sur place pour désigner les lauréats.
Ne manquez pas ce grand rendez-vous intergénérationnel, ludique et pédagogique pour découvrir le vaste univers des jeux vidéo !

Entrée visiteur : 4 €
Horaires : samedi 10h-18h et dimanche 10h-17h
Buvette et restauration sur place - Plus d'infos sur le www.pxl-lan.com

Le défi sportif du mois

Samedi 5 octobre, le Saint-Martin Athlétisme (SMA) organise la 16e édition de la Foulée de la Crau. Des centaines de coureurs de tout âge seront sur la ligne de départ du centre de loisirs de la Baisse de Raillon. Et, pour la première fois, les marcheurs pourront participer à l'événement ! Par ailleurs, la manifestation s'associe cette année aux Virades de l'Espoir. Dans le cadre de ce partenariat, pour toute personne annonçant "Muco" lors de son inscription, 4 € seront reversés par le SMA au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose".

Premier départ à 14h !

La Foulée de la Crau ouvrira ses portes dès 13h pour l'inscription et le retrait des dossards des enfants. A 14h, et c'est la grande nouveauté, ce sera le départ de la marche (avec ou sans bâtons). Les randonneurs emprunteront un parcours de 4,5 km. Parmi eux, un groupe solidaire portera les couleurs de l'association "Vaincre la Mucoviscidose". Les courses enfants débuteront ensuite à 14h30 avec quatre parcours. Les récompenses seront remises à chaque fin d'épreuve.
A 16h30, ce sera le top départ des courses "l'Amiel" (4,5 km) et "La Foulée de la Crau" (10 km). Au milieu des participants, la compagnie de Jeunes Sapeurs-Pompiers ne manquera pas de se surpasser pour l'association caritative. Après l'effort, un buffet collation sera servi aux athlètes, qui repartiront tous avec un lot.

Deux urnes pour 1 don

Toujours dans le cadre de son soutien à l'opération "Les Virades de l'Espoir" le SMA, coprésidé depuis peu par Virginie Saez et Carole Lemoine, mettra à disposition des participants et du public deux urnes dédiées aux dons. L'une sera placée sur le stand des inscriptions et l'autre près du coin café.
Notez-le ! Pour les courses "l'Amiel" et la "Foulée de la Crau", des conditions d'âge sont requises et une licence d'athlétisme (ou un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition") est obligatoire.

Bulletins d'inscriptions à retirer à la Maison des Associations, à Décathlon Arles (jusqu'au 3 octobre) ou sur le site Internet : www.nikrome.com
Possibilité de s'inscrire sur place le jour de la manifestation
Tarifs : gratuit pour les mineurs / Marche : 8 €
"L'Amiel" : 8 € / "Foulée de la Crau" : 10 €
Contact : fouleedelacrau@gmail.com
Règlement consultable sur le site Internet : www.sma-athletisme.fr/foulee

Brèves

Connaissance du Monde

Ce programme de documentaires bien connu pose à nouveau ses valises au Centre de Développement Culturel pour huit rendez-vous.
Le principe reste le même : à l'écran, des images époustouflantes sont projetées tandis que, sur scène, l'auteur du reportage les commente. L'addition de ces deux éléments permet au spectateur d'explorer, en qualité cinématographique, les terres lointaines qu'il rêve de visiter et de s'enrichir du mode de vie des hommes à l'autre bout du monde.
Dès à présent, notez bien le rendez-vous du **mardi 8 octobre**, à 18h30, consacré à l'Irlande "La magie celte" et présenté par Virginie Schwartz. Six autres grands espaces seront à l'affiche cette saison : Istanbul, l'Afrique du Sud, la Patagonie, les îles françaises, l'Italie, la Nouvelle Calédonie.
Enfin, contrairement au programme initialement annoncé, la 8e séance aura pour thème *"2050, nourrir 10 milliards d'êtres humains"*.
Pour 1 séance : 8 € tarif plein / 7 € tarif réduit - Gratuit pour les moins de 12 ans
Abonnement pour les 8 séances : 48 €
Renseignements : 04 90 47 06 80

Accueil du CDC

Désormais, l'accueil du Centre de Développement Culturel sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à12h et de 14h à19h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.
Pour les vacances scolaires, les horaires restent inchangés (du lundi au vendredi de 9h à12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 9h à 12h).

Concert humoristique

Découvert par le grand public dans *"La France a un Incroyable Talent"* et invité récurrent de l'émission *"On ne demande qu'à en rire"*, Anthony Joubert s'est très rapidement fait un nom dans le monde des humoristes. Samedi 5 octobre à 21h, c'est survolté et déjanté que l'artiste arlésien débarque au Centre de Développement Culturel (CDC) pour présenter son dernier spectacle alliant humour potache, parodies et chansons. Dans *"J'aurais voulu être un chanteur"*, il est accompagné de cinq musiciens avec lesquels il livre un concert d'un nouveau genre. Un show unique, qui lui ressemble, à découvrir bientôt sur la scène du Galet.
Les zygomatiques vont être sollicités...!
A noter ! Une fois par semaine, au CDC, un atelier de "One Man Show" est animé par "La Troupe à Joubert". Il est ouvert aux ados de 11 à 16 ans et se déroule chaque mercredi de 17h à 18h. Rapprochez-vous de l'accueil de la structure si vous êtes intéressé par cette activité payante.

Tarif plein : 19 € - Tarif réduit : 16 €
Renseignements : 04 90 47 06 80
Site internet : cdc-smc.fr

Une 10e édition riche en animations

Cette année, les Rencontres Photographiques animalières et de nature ont vu les choses en grand : 3 lieux d'exposition, 60 photographes représentés, 200 photos exposées ou encore 2 grands professionnels qui parrainent l'événement, David Tatin et Eric Egéa.

Pour cette nouvelle édition, la manifestation dépasse les limites de la ville avec des rendez-vous également mis en place à Arles et Mas-Thibert. Une évolution qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de valorisation de la Camargue à l'Est du Grand Rhône et de la Crau, réunissant de nombreux partenaires du territoire.

Expositions

Les photographies des participants aux Rencontres Photographiques animalières et de nature sont exposées, jusqu'au 27 octobre, dans trois lieux différents : la Maison de la Chasse et de la Nature (MCN), l'Ecomusée de la Crau et les Marais du Vigueirat. Ne ratez pas la soirée de lancement de cette 10e édition, durant laquelle les noms des lauréats du concours de photographies seront dévoilés ! Cela se passera le vendredi 4 octobre, à 18h à la MCN.
Par ailleurs, pour l'occasion, les Rencontres Photographiques s'associent au festival arlésien "été indien(s)" qui mettra en lumière, du 4 au 11 octobre à la Maison Close, les prises de vues de David Tatin et Eric Egéa.

Conférences et stages

Par ailleurs, deux conférences gratuites seront proposées, sur inscription. La première, animée par Eric Egéa aura lieu le vendredi 11 octobre, à 19h à l'Ecomusée de la Crau, et portera sur la macrophoto nature. La seconde se déroulera le vendredi 18 octobre, à 19h aux Marais du Vigueirat, et sera donnée par David Tatin. Il abordera le vaste sujet de la photographie nature. Une autre rencontre se déroulera le dimanche 20 octobre à midi à la MCN. Il s'agit d'un moment convivial, autour d'un repas partagé, pour venir échanger avec les photographes participants. Entrée libre sur inscription à la MCN.
Enfin, deux stages payants, encadrés par David Tatin, seront proposés à tous les passionnés de prises de vues. Le premier, autour de la macrophotographie, aura lieu le samedi 12 octobre de 9h à 12h, en plein cœur des Marais du Vigueirat. Le second, qui se déroulera aux mêmes horaires que le précédent, proposera une initiation à la photographie avec un téléphone, pour exploiter tout le potentiel de son portable. Cela se passera le samedi 19 octobre dans la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau. Le coût de chaque stage s'élève à 15 €. Une inscription préalable est indispensable.
Notez-le ! Le programme complet est disponible sur le site Internet de la ville

Renseignements et inscriptions : 04 90 47 02 01

Infos pratiques

Attention aux démarchages abusifs

Ces dernières semaines, la Municipalité a été informée de la présence de faux démarcheurs à domicile, proposant notamment des travaux d'économie d'énergie. Il faut rester très prudent face à des personnes qui se présentent chez vous sans rendez-vous. En cas de doute, n'hésitez pas à interroger la Police Municipale.

Police municipale : 04 90 47 95 52

Horaires de la piscine

Les horaires d'ouverture au public de la piscine municipale évoluent. Jusqu'au 21 juin, durant les **périodes scolaires**, elle est accessible le lundi et le jeudi de 11h30 à 13h30 ; le mardi de 15h15 à 19h45 ; le mercredi de 15h30 à 19h30 ; le samedi de 15h à 19h ainsi que le dimanche de 9h30 à 12h15. Elle est également ouverte, hors dimanche et jours fériés, lors des vacances de la Toussaint et de Printemps (horaires à préciser) et fermée durant les vacances de Noël et d'Hiver.
Notez-le ! Le bassin est évacué 15 minutes avant la fermeture.

Contrôle de stockage d'hydrocarbures

Dans le cadre de sa compétence en eau potable, la Communauté d'agglomération ACCM va faire contrôler, auprès des particuliers, les stockages d'hydrocarbures présents dans le périmètre de protection du captage d'eau potable du Lion d'Or.
Ce contrôle sera réalisé par le bureau d'étude MG Consult, qui prendra contact avec les propriétaires concernés dans le courant du mois d'octobre. Cette opération, subventionnée par l'Agence de l'Eau, permettra de dresser un état des installations présentes et, le cas échéant, de rappeler les obligations relevant d'un arrêté préfectoral relatif à la protection des ressources en eau potable.

Navette gratuite pour le théâtre

Le théâtre d'Arles, avec le soutien d'ACCM, met à disposition une navette gratuite pour la représentation *Red Haired Men*. Ce spectacle de cirque et de danse, conseillé aux plus de 12 ans, sera jouée le **samedi 5 octobre** à 20h30.
La navette, qui dessert les arrêts de la ligne Agglo 30, partira de Saint-Martin de Crau à 19h30 (retour à l'issue de la représentation). Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la billetterie au mois 48h à l'avance.

Tarif : 10 € dans le cadre d'un Pass Cirque
Site Internet : www.theatre-arles.com
Billetterie : 04 90 52 51 51

Appel de la Banque Alimentaire

Dans le cadre de son opération annuelle de collecte de denrées alimentaires, qui aura lieu du 29 novembre au 1er décembre, la Banque Alimentaire recherche des bénévoles pour recueillir les dons au sein des magasins, aider au tri (en entrepôt) ou au transport des produits (le prêt de camion avec chauffeur est particulièrement recherché).

Tél. : 04 91 45 40 00
Courriel : contact@banquealimentaire13.fr

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ?
N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal.
Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Créations

Pépinière de la Crau - Depuis mars 2019, cette enseigne d'arboriculture propose aux particuliers et aux professionnels différentes variétés d'arbres et d'arbustes d'ornement : oliviers, palmiers, fleurs de saison...
Contacts - Mas du Levadon - Route de Saint-Roch
Tél. : 04 90 49 00 24 - Mail : romain@pepinieredelacrau.fr

You and Me - Cette boutique de prêt-à-porter s'est installée en juin 2019. L'espace dispose d'un grand choix de vêtements pour femme, principalement de fabrication française et italienne, allant de la taille 36 au 48. Différents accessoires sont également proposés à la vente : bijoux, sacs à main, foulards...
Contacts - 22 rue du Mérinos, ZI du Cabrau
Tél. : 07 87 36 07 37 - Facebook : You and Me

La Maison des Coquettes - Cet institut de beauté intergénérationnel a ouvert ses portes en septembre 2019. Ce lieu, dédié aux mamans et à leurs filles (à partir de 6 ans), propose une large palette de soins : bars du regard, make up, ongles, épilations... Les produits utilisés sont adaptés en fonction de l'âge. Des après-midi anniversaire entre amies peuvent également être organisés.
Contacts - 17 avenue de Plaisance - Tél : 04 90 49 04 86
Facebook : La Maison des Coquettes SMC

Mariages

Jane Addazio et Alain Blondel - Julie Duflot et Jean-Roch Paulin - Marion Fenol et Jérémy Poveda - Ama-Bié Kacou et Stéphane Trautmann - Rebecca Lelièvre et Julien Barthalois - Cynthia Martz et Tony Ferrandez - Dominique Vivet et Christian Signoret - Muriel Sitta et Franck Lacan - Delphine Tahon et Thierry Chauvet - Mélissa Vilain et Victor Alglave

Sur la commune, les Raux sont naturellement associés aux “Ateliers de la Malle aux Arts”, une association d’apprentissage musical. Denis et Pascale Raux sont en effet à l’origine de sa création, en 1984. Johan, leur fils né deux ans plus tôt, a donc grandi avec les gammes, les répertoires et les méthodes d’apprentissage proposées par ses parents. Tout cela faisait d’autant partie de son quotidien que les cours se déroulaient dans la maison familiale.
D’ailleurs après une expérience professionnelle dans l’informatique, il s’est finalement dirigé vers ce qu’il a toujours connu et partagé : la transmission du savoir musical.

En quelques dates

1982 - Naissance à Arles, le 20 mai
1984 - Création de l’association “Les ateliers de la Malle aux Arts”
1990 - Débuts à la guitare
2002 - Obtention de son BTS en informatique et départ pour Marseille pour débuter sa carrière de développeur
2010 - Changement de vie : retour à Saint-Martin et reconversion professionnelle dans l’enseignement musical en intégrant la Malle aux Arts en tant que bénévole
2012 - Changement de statut : devient salarié de l’association après le départ à la retraite de son père
2019 - Installation de l’association dans un nouveau local, rue du Prélude

“La base de notre fonctionnement c’est aussi l’échange. On n’est pas dans un rapport élève/enseignant mais plutôt dans une relation entre membres d’une même famille”

En 2014, l’association Les Ateliers de la Malle aux Arts célébrait ses 30 ans d’existence

Johan (à gauche, à la guitare), son père Denis (au milieu, à l’accordéon) et sa mère Pascale (à droite, au violon), lors d’une répétition de leur spectacle de fin d’année

Une partition qui s’écrit en famille

La musique a toujours rythmé la vie de Johan Raux. Ce trentenaire joue de la guitare depuis 29 ans et l’enseigne depuis 9 ans. Au sein de l’association “Les ateliers de la Malle aux Arts”, il accompagne des centaines d’élèves sur Saint-Martin et ses alentours, mais surtout il transmet une certaine idéologie de l’apprentissage musical.
Pour raconter l’histoire de Johan Raux, il faut d’abord parler de ses parents Denis et Pascale. Son père a longtemps travaillé comme professeur de guitare dans une école parisienne réputée. Puis, à son arrivée dans le Sud, il donnera notamment des cours à Arles et Istres. *“Il a toujours eu un peu de mal avec la pédagogie des grandes écoles, trop rigide à son goût*, explique Johan. Il a donc voulu créer une association *de formation musicale libre et indépendante afin de pouvoir transmettre sa passion pour la musique ainsi que son savoir via sa propre méthode, sans se sentir réprimé”*. Sa femme Pascale, multi-instrumentiste comme lui, l’accompagne dans l’aventure depuis 1984.

La musique à la maison

L’association “Les Ateliers de la Malle aux Arts” installe son activité dans la maison familiale, à Caphan. *“Je n’ai jamais eu de salon*, plaisante le jeune homme. *Jusque très récemment, la pièce était une salle de cours. C’était très agréable en hiver car on jouait au coin du feu. Maintenant que la Municipalité a mis à notre disposition un local pour exercer notre activité, mes parents ont repris possession de leur pièce à vivre mais ils ne savent pas comment faire, c’est assez drôle”*.
Johan a donc grandi dans une maison où la musique résonnait à chaque étage et à tout moment. *“Les cours s’y déroulaient la semaine et, durant plusieurs années, des stages étaient régulièrement proposés le week-end. On passait tout ce temps à jouer, tous ensemble. Ce sont de très bons souvenirs”*.
A sa majorité, Johan part vivre à Marseille pour suivre un BTS d’informatique. Son diplôme en poche, il enchaîne les missions en tant que développeur web. *“On ne me proposait que des contrats de courte durée. Et, quand le délai ou la mission arrivait à son terme, je n’étais pas pérennisé dans mon emploi. Je n’avais pas la possibilité de me projeter à long terme voire de me projeter tout court. C’est usant à la longue… Alors, quand mes parents, qui cherchaient un nouvel intervenant, m’ont proposé d’enseigner la guitare à leurs élèves, j’ai saisi l’occasion au vol. Je suis donc revenu m’installer à Saint-Martin. Pour rien au monde je ne reviendrai en arrière”*.

Une autre pédagogie

La guitare a toujours été son instrument de prédilection mais il pratique également le piano, la basse, la flûte traversière et les percussions. En plus d’avoir hérité de leur faculté à jouer aisément de plusieurs instruments, Johan partage également avec ses parents la même conception de l’apprentissage et de la transmission de la musique. *“La méthode imaginée par mes parents se base à 50 % sur un savoir technique et à 50 % sur un répertoire qui compte environ 5 000 morceaux et dont on retrouve, pour la guitare, de grands noms comme Matteo Carcassi, Fernandino Carulli ou encore Fernando Sor. L’enseignement tourne autour d’un répertoire plutôt classique, mais pas enfermé dans cet unique registre. La base de notre fonctionnement c’est aussi l’échange. On n’est pas dans un rapport élève/enseignant mais plutôt dans une relation entre membres d’une même famille. C’est ce que j’apprécie ici”*.
De septembre à juin, 37 heures par semaine, Johan et ses parents se consacrent aux 300 membres de cette grande famille. Ils mettent également un point d’honneur à être présents lors des nombreuses manifestations qui font vivre la ville, tout au long de l’année. Par exemple, Johan va prendre part aux festivités organisées dans le cadre des 30 ans du comité de jumelage avec Markgröningen (voir pages 6 et 7).

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Christine GILLES - *Adjointe aux Affaires Sociales*

Sur la commune, nous avons la chance d'avoir plusieurs modes de garde (collectif, individuel ou familial). Tous partagent un objectif commun : prendre soin de l'enfant et l'accompagner au mieux, en prenant en compte ses besoins et en favorisant sa socialisation.

Au total, sur Saint-Martin de Crau, 112 places en accueil collectif sont aujourd'hui proposées : 90 par le Centre Social les Oliviers et 22 par la Farandole d'Eliot.

En complément, près de 50 assistantes maternelles sont en activité. Epaulées par un Relais d'Assistants Maternels, elles offrent un accueil dit "individuel", avec un agrément maximum de 4 enfants. Fin 2018, près de 160 de nos tout-petits bénéficiaient de ce mode de garde (données CAF).

Ces lieux d'apprentissage, qui répondent à un besoin social ou économique des parents, se veulent être riche d'échanges, de partages et de découvertes. Nos citoyens en herbe y suivent des règles de vie essentielles à leur construction (comme le respect mutuel).

Cependant, contrairement aux idées reçues, offrir une expérience précoce en collectivité n'est pas indispensable pour préparer l'entrée en école maternelle. En effet, plus que le choix du mode de garde, c'est la cellule familiale qui construit la socialisation de l'enfant. La qualité des liens avec ses proches, un climat émotionnel paisible et stable, le respect de règles de vie (...) permettent à l'enfant de s'épanouir et de progresser à son rythme, vers une plus grande sociabilité.

Certains culpabilisent de faire garder leur enfant, d'autres de ne pas le faire. Selon plusieurs spécialistes de la question, l'important est pourtant d'entourer l'enfant d'amour et de veiller à lui transmettre, dès son plus jeune âge, le langage, les valeurs et les codes sociaux les plus élémentaires (comme la politesse).

La famille joue un rôle décisif et fondateur dans le développement de l'enfant, nos structures d'accueil sont là en soutien, autant que possible et sans jugement.

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

GUY BONO - *Ancien député européen- Conseiller municipal et communautaire.*
07 52 06 07 07 - guybono2020@gmail.com

Le sujet évoqué ce mois ci porte sur le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à Saint Martin de Crau. Cette promesse électorale est toujours en attente. J'avais, lors d'un conseil municipal en 2017, questionné la majorité afin d'obtenir la date de la pose de la première pierre. Il m'avait été répondu «avant la fin de l'année».

Deux ans plus tard le terrain, prévu par Mr Vulpian alors maire, est toujours vide.

Nous sommes donc en droit de nous interroger! Le conseil départemental dispose d'une enveloppe de 28,5 millions d'euros pour la construction, rénovation et extension de dix casernes de gendarmerie dont celle de Saint Martin de Crau. Trets et Roquevaire ont déjà fait l'objet de travaux de reconstruction et plus près de chez nous à Salin de Giraud la pose de la première pierre a eu lieu en juin dernier ! Devant la recrudescence ces derniers temps de cambriolages et autres agressions sur la commune il est urgent de se saisir de ce sujet à bras le corps et d'offrir aux gendarmes et à leurs familles des conditions de vie et de travail à la hauteur de leur mission.

Permettez moi maintenant de m'adresser au personnel communal. Récemment un courrier leur a été transmis par le représentant de la majorité pour leur indiquer d'une part ma demande du listing du personnel et d'autre part s'interroger sur la raison.

Dans une démarche de transparence je veux indiquer au personnel que la loi prévoit et me permet d'obtenir ce document. De plus si la création de postes est bien votée en conseil municipal l'identité des personnes recrutées ne nous est jamais communiquée.

Il est toujours fâcheux de croiser un agent et ne pas pouvoir le saluer par manque d'information. Il n'y a pas lieu de laisser sous-entendre d'autres raisons à ma démarche.

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

A.CARGNINO - *0620282803 - andre.cargnino@sfr.fr - Facebook : plus BELLE ma VILLE.*

« St Martin, on est bien, ici tout va bien, ... dormez bien ! »

Cela pourrait être un adage rassurant mais malheureusement bien loin de la réalité.

Ce que nous dénoncions en juillet 2013 est toujours d'actualité :

« La municipalité ...fait l'impasse sur la communication autour des délits, des problèmes d'incivilité, de dégradations, de vols de voitures, de cambriolages qui se déroulent dans nos quartiers : rien sur Soleil FM, rien dans la presse locale...» Pourtant ces dernières semaines, un braquage chez Lidl, deux pharmacies cambriolées, des personnes se faisant passer pour des agents en charge de contrôle pour la municipalité s'introduisent chez des habitants et les cambriolent ! Pourquoi un tel silence ? Incompétence à gérer une communication autour des enquêtes en cours, volonté de rassurer nos concitoyens en les laissant dans l'ignorance ou loin de la vérité, ne pas affoler (pourquoi pas mais pas à ce point), minimiser les faits en vue des prochaines élections municipales (là, il y a le doute).

Nous avions pourtant pris pour habitude de lire les chiffres de l'évolution de la délinquance dans infos St Martin où régulièrement, même si les résultats n'étaient pas à la hauteur des attendus, étaient relativisés par : « C'est mieux qu'ailleurs ou rassurez-vous c'est pire ailleurs ».

Nous pensons que la Police municipale, bien que des bruits de désorganisation récente nous remontent régulièrement remplit ses missions quotidiennes avec les moyens qui lui sont donnés. D'ailleurs à cet égard sont-ils suffisants ? Le politique remplit il sa mission ?

Les forces de l'ordre centrées sur Saint Martin, d'une manière générale, œuvrent avec efficacité pour maintenir l'ordre public, vous restez cependant nombreux à être préoccupés par votre sécurité. Vous nous le dites à chaque rencontre.

La sécurité des personnes et des biens doit être la première des libertés, être une priorité municipale et nous y veillerons.

Retour en images

Spectacle Drakôn
Samedi 31 août, la Compagnie Agartha a enchanté le public avec ce spectacle de feu gratuit organisé par le CDC.

Congrès décentralisé de la Section Nationale des Anciens Exploitants agricoles (SNAE)
Du 10 au 12 septembre, les membres du conseil d'administration de la SNAE (anciens de la FNSEA) venus de toute la France, étaient réunis sur la commune. C'est Annie Légier, Présidente des sections du département des Bouches-du-Rhône et de la région Sud, qui orchestrait les différents rendez-vous de travail officiels et le programme de visites. André Manelli, Conseiller Municipal à l'Agriculture, s'est dit honoré d'accueillir un tel événement, permettant de valoriser les atouts de notre commune et de notre territoire.

Journée mondiale Alzheimer
Vendredi 20 et 21 septembre, la maison de retraite Korian La Rimandière s'associait à cette journée mondiale en organisant plusieurs ateliers autour de la mémoire, auxquels une classe de CM2 de l'école du Logisson a pris part.

Vide-greniers de l'Amicale des Employés Municipaux
Dimanche 22 septembre, une trentaine d'exposants a bravé la météo capricieuse pour proposer leurs bonnes affaires, pour le plus grand plaisir des chineurs.

Retour en images

Fiest'Assos
Samedi 14 septembre au Foirail, de nombreux stands et démonstrations ont donné aux visiteurs un large aperçu des activités proposées par les associations saint-martinoises pour la saison 2019-2020.

Retour en images

Journées du Patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, la Municipalité et ses partenaires proposaient diverses animations autour de la culture et du divertissement, la thématique nationale de cette édition. Le samedi, au Centre de Développement Culturel (CDC), les visiteurs ont pu entrevoir l'envers du décor et toute la logistique liée à la gestion d'un cinéma et d'une salle de spectacle. Le concert du très bon quatuor "The Soul Train" a transporté les spectateurs dans l'histoire de la soul à travers les époques. Et, lors du décrochage des œuvres de quatre grandes personnalités artistiques de la ville, le public était venu en nombre ! Le lendemain, le dimanche, des animations de qualité étaient mises en place sous la Grande Halle. Merci au CDC, à la Malle aux Arts, à Li Coudelet Dansaire, à l'Ecomusée, au Retromusée et à la Maison de la Chasse et de la Nature pour leur participation à cette belle manifestation.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3ème vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2ème mercredi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4ème vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1er et 3ème vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2ème vendredi de 18h à 19h - UNACITA, 2e mercredi du mois à 17h30 - **Centre paroissial** - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - Boutique solidaire du Secours Catholique, tous les jeudis de 14h à 16h - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible…) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Espace Emploi - Permanence de l'Armée de Terre (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2e jeudi de chaque mois de 9h à 12h - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

Maison du Citoyen

Avocat : le lundi 7 octobre, de 9h à 12h (sans RDV, nombre de place limité) - Notaire : le lundi 14 octobre, de 9h à 12h (sans RDV, nombre de place limité) - CLCV (consommation, logement et cadre de vie) : les mardis 8 et 22 octobre de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles) : le mercredi 16 octobre de 14h30 à 16h30 (sur RDV pris à la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) le lundi 28 octobre de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00) - PRO-BTP : tous les jeudis de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - ADIL (Agence Départementale pour l'information sur le Logement) : le mardi 8 octobre de 14h à 17h sans RDV. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 86 52 03 30.

ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES
Dépannage
Rénovation de salle de bain
Climatisation
Mikaël FRAISSE
06 30 93 06 29
13310 Saint-Martin-de-Crau artisanplombierdesalpilles@gmail.com

CARROSSERIE DU STADE
CARROSSERIE PEINTURE
RÉPARATION ET REMPLACEMENT VITRAGES
AD
04 90 47 14 67
17, Avenue Saint Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PNEUS SERVICES MOBILE
Montage et équilibrage de pneus sur votre lieu de travail ou votre domicile
Réparation des crevaisons
ST-MARTIN-DE-CRAU Tél. 06 69 59 82 46

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture – Revêtement sols & murs – Décoration
Ravalements de façades – Pause de gouttières PVC
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU
Tél. 04 86 63 17 77 - Port. 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

Intermarché SUPER
les Mousquetaires
leDRIVE du lundi au samedi
N'hésitez pas à passer commande !
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€
Sandwich, Panini.
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20

Expositions

Jusqu'au 13 octobre
Martine Bonamy
Découvrez, dans le hall du CDC, les peintures abstraites et en mouvements de cette artiste.

Jusqu'au 27 octobre
Rencontres Photographiques animalières et de nature
Voir page 12

Du 14 au 26 octobre
Regards croisés : Saint Martin de Crau - Markgröningen, 30 ans d'amitié
A la Médiathèque.
Voir page 7

Du 15 octobre au 3 novembre
Artistes peintres et créateurs de la Crau
Les peintures et sculptures de l'association sont à découvrir dans le hall du CDC.

En octobre

Sorties hiboux Grand-duc
Les mercredis et vendredis à 18h30 (durée : 2h30). Prévoir un pique-nique. Tarifs : Gratuit, 10 € ou 20 € selon l'âge
Inscriptions : 04 90 47 98 40

Vendredi 4 octobre

"La Crau et ses oiseaux"
Sortie gratuite proposée par l'Ecomusée. Départ à 9h de la Maison de la Crau.
Renseignements : 04 90 47 02 01

Boîte aux (Belles) Lettres
La rentrée littéraire : les coups de cœur de Charlotte, libraire, à 18h à la Médiathèque.
Inscriptions : 04 90 47 27 49

Concert de chorales
A 18h à l'église, dans le cadre des "Virades de l'Espoir", avec les trois chorales saint-martinoises. Participation libre.

Samedi 5 octobre

Foulée de la Crau
A partir de 14h à la Baisse de Raillon.
Voir page 11

Anthony Joubert
A 21h au CDC.
Voir page 12

Dimanche 6 octobre

Vide-greniers
De 7h à 18h sous la Grande Halle, dans le cadre des "Virades de l'Espoir". Tarif : 10 € les 5 mètres
Renseignements : 06 10 21 04 14
valeriechomel64@gmail.com

Animations solidaires
Sous la Grande Halle de 10h à 18h, dans le cadre des "Virades de l'Espoir", diverses animations et jeux proposés par les associations saint-martinoises en échange d'une participation fixe. Buvette sur place. Entrée libre.

Du 7 au 13 octobre

Opération "Brioches"
Par l'Agapei 13 No (anciennement La Chrysalide d'Arles), afin de financer des actions en faveur des adultes handicapés. Elle sera notamment présente lors du marché du vendredi 11.
Renseignements : 06 24 73 04 54

Mardi 8 octobre

"l'Irlande, la magie celte"
Connaissance du Monde, à 18h30 au CDC.
Voir page 11

Vendredi 11 octobre

Conférence sur la macro
A 19h à l'Ecomusée, dans le cadre des Rencontres Photographiques animalières et de nature.
Voir page 12

Samedi 12 octobre

Visionnage photos
A 9h30 à la MCN. Les participants doivent apporter une clé USB contenant une sélection de clichés. Entrée libre.
Renseignements : 04 90 55 12 56

Braderie du Secours Populaire
De 14h à 18h à la salle Aqui Sian Bèn. Entrée libre.

Découverte du violoncelle
La Médiathèque accueille le Quatuor Omacello et le luthier Maurice Laroque pour une animation intitulée *"Faire vibrer les cordes en famille : le violoncelle"*. Au programme - 14h : atelier d'initiation à l'instrument à partir de 5 ans (prêt d'instrument inclus) - 16h : conférence sur l'origine et la fabrication de l'instrument - 17h : concert du Quatuor. Rendez-vous proposé par la Bibliothèque Départementale 13.
Entrée libre sur inscription :
04 90 47 27 49

Les 12 et 13 octobre

Salon de la maquette
Organisé par le RMCC, de 10h à 17h30 à la salle Mistral. Les visiteurs pourront admirer un large éventail de miniatures et modèles réduits (trains, bateaux, voitures...). Tarifs : gratuit, 3 € ou 4 € selon l'âge
Renseignements : 04 42 05 38 05

Mardi 15 octobre

Sortie dans les Alpilles
Randonnée d'Aureille à Eyguières proposée par la MCN (départ à 9h). Parcours facile. Prévoir de bonnes chaussures de marche, un pique-nique et de l'eau. Sortie gratuite sur inscription.
Inscriptions : 04 90 55 12 56

Mercredi 16 octobre

"Raconte-moi une histoire"
A 16h30 à la Médiathèque. Animation gratuite pour les enfants dès 3 ans.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Vendredi 18 octobre

Journée Mondiale de la Vue
A partir de 9h, devant la salle Louis Pélissier, le Lions Club propose, en partenariat avec des opticiens bénévoles, un dépistage gratuit des maladies oculaires. Entrée libre.

"Chansons pour veiller tard"
A 21h, sur la scène du Galet, le trio Nicolas Lapresa, Stéphane Battini et Emmanuel Madre réinterprète, à sa façon, les tubes de Jean-Jacques Goldman. Tarifs : 9 et 12 €
Renseignements : 04 90 47 06 80

Samedi 19 octobre

Stage photo
De 9h à 12h à la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau, dans le cadre des Rencontres Photographiques animalières et de nature.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01
Voir page 12

Les 19 et 20 octobre

Salon du jeu vidéo
Ouverture des portes à 10h, salles Mistral et Aqui Sian Bèn.
Voir page 10

Dimanche 20 octobre

Vide-greniers
Organisé par l'école élémentaire du Logisson de 9h à 17h, dans la cour de l'établissement. Les bénéfices serviront à financer un voyage scolaire. Buvette et petite restauration sur place. Tarif : 8 € les 3 mètres.
Inscriptions : 06 67 64 15 62

Repas à la MCN
A partir de 12h, dans le cadre des Rencontres Photographiques animalières et de nature.
Voir page 12

Lundi 21 octobre

"Faites vos jeux"
Séances de jeux à 16h30, à la Médiathèque. Pour les petits, à partir de 3 ans, et leurs familles. Entrée libre sur inscription.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Mardi 22 octobre

Sortie nature
Sortie gratuite organisée par la MCN pour découvrir les sentiers d'Orgon (départ à 9h). Parcours facile. Prévoir de bonnes chaussures de marche, un pique-nique et de l'eau.
Inscriptions : 04 90 55 12 56

Mercredi 23 octobre

MFR Color
La Maison Familiale Rurale organise la 5e édition de la MFR Color. Rendez-vous à 14h au lac de la Baisse de Raillon. Les bénéfices de la course seront reversés à la fondation MFR Monde. Tarif : 3 € (t-shirt, lunettes et goûter offerts).
Inscriptions : 04 90 49 17 52

"Faites vos jeux"
Séances de jeux à 15h30 à la Médiathèque. Pour les plus de 7 ans et leurs familles. Entrée libre sur inscription.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Vendredi 25 octobre

"Faites vos jeux"
Séances de jeux à 10h à la Médiathèque. Pour les 3/6 ans et leurs familles. Entrée libre sur inscription.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Ciné-rencontre
A 18h à la Médiathèque.
Voir page 7

Samedi 26 octobre

Rencontre avec Claire Beyer
A 18h à la Médiathèque, suivi d'un apéritif musical avec la pianiste Lisa Golovnenko.
Voir page 7

Les 26 et 27 octobre

Salon du Vin et du Goût
De 10h à 19h à la salle Mistral
Voir page 10

Mardi 29 octobre

Sortie nature de la MCN
Découverte des collines de Saint-Chamas (départ à 9h). Parcours de difficulté moyenne. Prévoir de bonnes chaussures de marche, un pique-nique et de l'eau. Sortie gratuite sur inscription.
Inscriptions 04 90 55 12 56

Mercredi 30 octobre

Spectacle tout public
A 15h et à 17h à la Médiathèque, Pierre Delosme de la Cie l'Eléphant vert présente *"Le petit comptoir à bouche : les accents sont à la langue ce que les épices sont à la cuisine"*. Une performance tout terrain, entre acte artistique, libre parole d'ici et d'ailleurs et rituel magique. A partir de 5 ans. Entrée libre sur réservation
Réservations : 04 90 47 27 49

Le coup de cœur de la Médiathèque

"Parvana, une enfance en Afghanistan" - DVD tout public à partir de 10 ans
En Afghanistan, Parvana, onze ans, grandit à Kaboul, une ville ravagée par la guerre. Un jour, son père, lecteur et écrivain public, est arrêté et la vie de Parvana bascule. En effet, sous le régime taliban, il faut être accompagnée d'un homme pour travailler, ramener de l'argent ou simplement acheter de la nourriture. Parvana, déterminée à sauver son père et à aider sa famille, décide alors de se travestir en garçon, risquant à tout moment d'être démasquée. Parvana est un conte merveilleux sur l'émancipation des femmes et l'imagination face à l'oppression.

SAINT-MARTIN DE CRAU

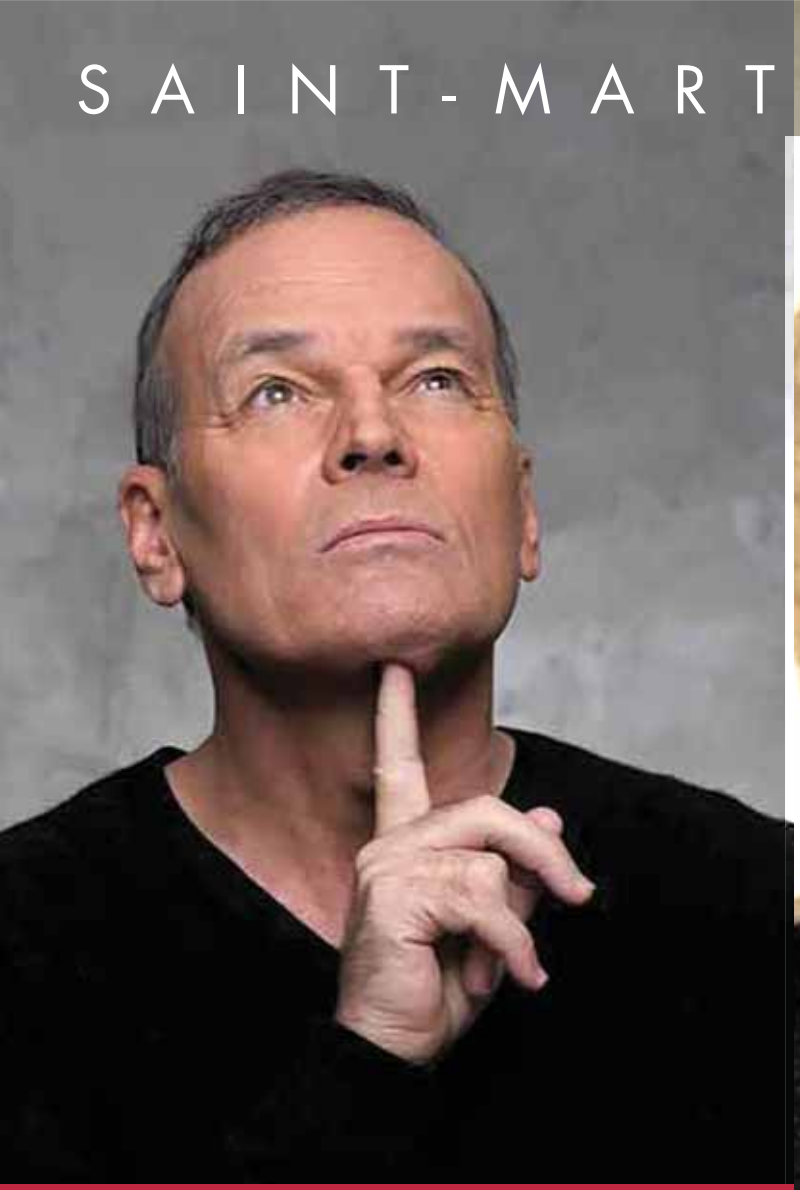

LAURENT BAFFIE

SE POSE DES QUESTIONS

Samedi **09 novembre**
21h00 -16

Renan Luce

avec
le Sinfonia Pop Orchestra

Vendredi **29 novembre**
21h00

C.D.C.

Centre de Développement Culturel

04 90 47 06 80 www.cdc-smc.fr

centre culturel saintmartindecrau

Photo : Patrick Casté

Photo : Julien T.Hamon